



# EN DIRECT DE PRAYSSAC



Bulletin municipal - Juin 2022 - Gratuit

## MOT DU MAIRE



Prayssacoises, Prayssacois,

Ces deux premières années de mandat ont été marquées par la crise sanitaire avec son lot de contraintes pour vous, pour nous tous. Ainsi, deux ans se sont écoulés avec très peu d'occasions de partager, d'échanger sur les projets que nous portons pour Prayssac. 2022 doit nous permettre de retrouver ces moments privilégiés de contact direct avec vous. Pour ce faire, sachez que la municipalité vous invitera à des temps d'information, de concertation sur plusieurs projets majeurs pour notre commune.

En premier lieu, **notre traditionnelle réunion publique qui se déroulera le 24 juin prochain** ; cette rencontre permettra, au-delà de la présentation des aspects budgétaires, de vous préciser les investissements qui sont programmés.

Dans ce bulletin, vous trouverez déjà quelques informations sur les projets à venir et sur la situation financière de la commune. Des finances particulièrement saines ! Les choix de gestion décidés par la municipalité portent leurs fruits : un endettement qui a très significativement diminué, des charges de fonctionnement maîtrisées malgré l'impact de la Covid et une capacité à financer de nouveaux investissements très satisfaisante.

Concrètement, **lors des trois prochaines années, un effort particulier sur la réfection des trottoirs et des travaux de voirie va être mis en œuvre.**

Avec les architectes choisis pour la rénovation du cinéma, nous validerons le projet définitif pour lancer le marché des travaux auprès des entreprises.

Le dispositif de vidéo protection élaboré avec la gendarmerie sera mis en place.

L'étude concernant la traversée de Prayssac qui va être réalisée en 2022 vous sera présentée au fur et à mesure des éléments mis à notre disposition.

Outre ces investissements qui permettent d'ancrer Prayssac comme un pôle majeur de notre territoire, nous devons préserver, même renforcer, les valeurs humaines qui constituent aussi le socle de la qualité de vie reconnue à Prayssac. Les écoles, les associations, le CCAS,... **la municipalité tient tout particulièrement à accompagner les actions conduites** autour de l'éducation, du divertissement, de la culture, de l'aide sociale, **pour améliorer ce « bien vivre ensemble » essentiel à notre ruralité.**

Je voudrais à nouveau souligner la grande générosité des prayssacoises et prayssacois qui ont participé activement à la collecte pour l'Ukraine. Merci à tous !

Vous trouverez aussi dans ce bulletin le programme des animations, événements et manifestations diverses qui retrouvent petit à petit leur place dans la vie de notre commune. J'en suis ravie. 2022 marque aussi le retour de la fête de Prayssac : une programmation encore plus riche et variée avec une nouvelle organisation au sein du village. En effet, la place d'Istrie étant devenue trop petite pour les soirées musicales, les concerts se dérouleront place Dutours et les

manèges seront installés dans le centre ville.

**L'activité économique** portée par nos commerçants, artisans, viticulteurs, ..., **reste aussi une priorité pour la municipalité**, dans la limite des compétences communales. Dans le cadre du programme « Petite Ville de Demain », un diagnostic sur l'activité commerciale a été réalisé. J'en profite pour remercier tous les commerçants et artisans qui ont répondu aux enquêtes, ce qui a permis de déterminer les forces et les faiblesses du territoire. Ce diagnostic sert de base à l'élaboration d'un plan d'actions qui sera mis en place dans les prochains mois.

Le contexte national, international engendrant des incertitudes, des peurs pour certains, ne doit pas nous détourner des règles fondamentales de notre démocratie. La citoyenneté n'est pas un vain mot à Prayssac et vous avez été nombreux à participer au scrutin pour l'élection présidentielle. Nous vous attendons tout aussi nombreux pour choisir notre député les 12 et 19 juin ; il est important que ce représentant du Lot porte les spécificités de notre territoire à l'échelle nationale.

**Sachez que mon équipe fait preuve d'une implication sans faille, en toute indépendance, au service de notre commune.** Je tiens à les en remercier. Merci aussi aux membres non élus des commissions communales qui apportent leur contribution au travail réalisé.

J'espère vous retrouver très vite à l'occasion de toutes ces rencontres prévues, et déjà le 24 juin pour la réunion publique, afin d'échanger avec vous et aussi partager de jolis moments de convivialité.

Bien à Vous,

*Fabienne Sigaud, Maire de Prayssac*

## SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.....	2
ACTION SOCIALE – CCAS.....	2
VIDÉO-PROTECTION .....	3
TRAVAUX.....	4-5
BUDGET-FINANCES.....	6-7
ENFANCE JEUNESSE .....	8-9
BUDGET PARTICIPATIF 2022 .....	8
LES ASSOCIATIONS .....	9-10
LES ANIMATIONS .....	11-12
TRIBUNE DE PIERRE REDON.....	12

## RÉUNION PUBLIQUE

**VENDREDI 24 JUIN à 18h00**  
Salle des fêtes Espace Maurice Faure

Après deux années passées avec l'impossibilité de se réunir en raison des contraintes liées à la Covid, nous sommes ravis de vous retrouver lors de la traditionnelle réunion publique proposée par la municipalité.

Au programme de cette rencontre :

- Le budget 2022 : présentation et analyse
- Les projets engagés et à venir : information et échange
- Rénovation et Modernisation du cinéma
- Vidéo-protection
- Etude Rd 811

UN POT CONVIVIAL CLÔTURERA CETTE RENCONTRE

# ACTIONS SOCIALES



## APPEL À VOS TALENTS !

L'EHPAD "Les balcons du Lot" est un véritable petit village

plein de vie où résident 60 habitants, où travaillent 60 professionnels, où familles et proches apportent leur dynamisme et leur joie de vivre.

Ayant la chance d'habiter dans la nature, au Cœur du vignoble, nous aimerions échanger, partager, avec la resonnance et le dynamisme du cœur de la ville de Prayssac.

Que vous soyez à l'école, dans la vie active ou en retraite, que vous fassiez parti d'une association ou d'un collectif, si vous avez un talent (couture, musique, peinture, chant, sport, danse, etc...)

Venez le partager avec nous !

Vos idées et vos disponibilités sont les bienvenues pour vivre ensemble un moment de découverte, de rigolade, de détente.

A très bientôt !

Les habitants de l'EHPAD Les balcons du Lot

Contact : 05.65.22.42.49  
animation.lesbalconsdulot@ehpad46.fr



## AIDE AUX VACANCES

Depuis plusieurs années, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES LAÏQUES est partenaire du centre aéré Le Cerf Volant, du CCAS de la ville de Prayssac ainsi que de plusieurs CCAS ou associations départementales, afin qu'un maximum d'enfants du territoire puisse accéder à des vacances en famille.

Malgré le contexte pandémique de l'année 2021 il a été alloué vingt trois mille euros de chèques ANCV aux familles. L'opération est reconduite en 2022.

Parmi la population départementale, cinq familles Prayssacoise à revenu modeste se verront doter de cette allocation.

Le CDAFAL exerce aussi des compétences dans l'aide à la consommation, dossiers de surendettement, aide aux logements, santé.....

> Permanence tous les mercredi de 9h à 13h /  
Tél : 06 48 33 25 42

mail : cdafal-46@orange.fr

ou : CDAFAL46 Maison des Associations  
place Bessieres 46000 Cahors

Remise des chèques ANCV vacances 2021,  
de droite à gauche :

- P.Charron secrétaire CDAFAL46,
- J.Laur adjointe aux affaires sociales,
- L.Laporte directrice centre aéré Le Cerf Volant,
- J.Lorca référent santé et chèques vacances CDAFAL46.



## SIEL BLEU

L'Association SIEL BLEU 46 en partenariat avec la Mairie se sont accordés pour mettre en place le projet « un Siel Bleu pour tous ». Il s'adresse aux séniors autonomes. Ce projet comprend 23 séances financées par la CARSAT. Elles se déroulent tous les mardis de 16h30 à 18h salle Froment (complexe sportif).

Un groupe de 8 personnes pratique déjà cette activité mais les retardataires sont les bienvenus !

Pour tout renseignement joindre Carole Lacaze (responsable départementale) au 07.60.88.73.80 ou carole.lacaze@sielbleu.org



## SERVICE MINIBUS

Petit rappel : des places sont encore disponibles pour les personnes isolées qui souhaitent se rendre au marché le vendredi matin.

Service Gratuit

Pour vous inscrire il suffit de joindre l'accueil de la mairie au 05 65 30 61 44.

## LES RESTOS DU COEUR

Comme chaque année les bénévoles des Restos du Cœur accompagnés des membres du CCAS, se sont retrouvés les 4, 5 et 6 Mars sur le parking d'Intermarché pour la collecte nationale. Comme d'habitude les Prayssacois ont fait preuve d'une grande générosité : 1450 kg de denrées récoltées. Nous vous donnons RDV en octobre pour la prochaine collecte hivernale.

## UKRAINE



La commune de Prayssac avait fait une priorité du soutien qu'il fallait apporter à l'Ukraine. Du 4 au 9 Mars une collecte a été mise en place à l'espace Santamaria afin de recevoir les dons des Prayssacois et des communes environnantes. La quantité de dons a été impressionnante, démontrant une grande solidarité envers le peuple ukrainien.

Le bénévolat a permis une parfaite organisation avec les élus, le CCAS, l'ALAE, les employés communaux et les jeunes.

La commune reste solidaire avec le peuple ukrainien et restera présente dans la durée.



## LA DÉTENTE

Après deux ans de Covid et afin de rompre l'isolement des personnes âgées, Lot aide à domicile a mis en place un atelier de chant (financé par la CARSAT). Ces rencontres se font deux fois par mois : une fois à Prayssac et une fois à Castelfranc de 14h à 15h et cela jusqu'à fin Juin. Le CCAS de Prayssac est partenaire de cette action en s'occupant de la partie logistique (mise à disposition de salle et transport des personnes). Ce projet fonctionne bien et une réflexion est en cours au sein de LAD pour continuer dès le mois de Septembre.



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## LA CCVLV INTERVIENT SUR L'HABITAT



VALLÉE DU LOT ET DU VIGNOBLE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Consciente des enjeux que représente l'accessibilité des logements (installation d'une douche, d'un monte escalier, etc.), la résorption de l'insalubrité (logements dégradés) et l'amélioration de de la rénovation énergétique des logements (Isolation, chauffage, menuiseries, etc.) la communauté de communes a décidé de s'attaquer à la problématique « logements ».

Concrètement si vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous pouvez bénéficier de conseils et d'aides financières pour réaliser des travaux d'adaptation au vieillissement, de lutte contre l'insalubrité ou de rénovations énergétiques. Si vous êtes locataire n'hésitez à attirer l'attention de votre propriétaire sur ces dispositifs. Pour se faire la communauté de communes de la vallée du Lot a mis en place des permanences en partenariat avec le Guichet Rénovation Occitanie Lot (GROL Téléphone : 0 800 08 02 46) et avec Solidaire pour l'habitat (SOLIHA - Téléphone : 05 65 35 48 23).

Ces permanences sont ouvertes à tous pour vous aider, faire le point sur les diverses aides financières possibles et vous conseiller sur les travaux à réaliser.

Après une prise de rendez vous téléphonique des

permanences ont lieu sur tout le territoire de la communauté de communes (Prayssac, Luzech, Puy l'Évêque, Duravel, Mauroux et Sauzet.) Il vous suffira de venir au rendez vous muni de votre dernier avis d'imposition afin de vérifier votre éligibilité aux dispositifs.

Enfin la CCVLV va lancer prochainement une pré-étude Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Cette Action concertée entre l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et une

ou plusieurs communes dont l'objectif est de réhabiliter le patrimoine bâti et d'améliorer le confort des logements.

Un des moyens de la mise en place de ce type d'opération est d'accorder des taux majorés de subvention aux propriétaires bailleurs et aux propriétaires occupants, sous certaines conditions.

Action de nature incitative, elle vise à créer les conditions favorables à la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat dans les périmètres concernés.

### LES PERMANENCES

Vous avez un projet de travaux et vous souhaitez savoir s'ils sont éligibles à des aides financières ?

Vous voulez connaître les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre et leur montant ?

Vous avez besoin d'aide pour le montage des dossiers de demandes de subventions ?

Vous pouvez bénéficier d'informations et conseils gratuits.

Missionnée par la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, l'équipe de SOLIHA (SOLIDAIRES POUR L'HABITAT) vous reçoit sans rendez-vous dans l'un des 6 bureaux de permanence mis à disposition par la Communauté de Communes, ainsi que sur le marché de Prayssac le 1<sup>er</sup> vendredi du mois.

Pensez à venir avec votre dernier avis d'imposition afin de vérifier votre éligibilité.

**PRAYSSAC**  
1<sup>er</sup> mercredi du mois l'après-midi à la mairie & 1<sup>er</sup> vendredi du mois - le matin au marché (devant la mairie)

**LUZECH**  
1<sup>er</sup> mercredi du mois - le matin à l'Espace de coworking « Fautoutnumérique », 203 avenue d'Uxellodunum

**PUY L'ÉVÊQUE**  
2<sup>e</sup> vendredi du mois le matin à la mairie (Foyer rural)

**DURAVEL**  
3<sup>e</sup> vendredi du mois le matin à l'agence postale

**MAUROUX**  
3<sup>e</sup> mercredi du mois le matin à la mairie

**SAUZET**  
4<sup>e</sup> jeudi du mois l'après-midi à la mairie

RENSEIGNEMENTS : SOLIHA - 05 65 35 48 23

## VIDÉO-PROTECTION : UN OUTIL CONTRE LES INCIVILITÉS

Comme déjà évoqué lors du précédent bulletin d'information, la municipalité a décidé de se doter d'un dispositif de vidéo-protection. Sur les conseils de la gendarmerie et après une étude du référent sureté, une première phase va être déployée dans les prochaines semaines. 9 caméras vont être installées par la société INEO. Les anciennes toilettes publiques, au rez de chaussée de la mairie, vont être transformées en un local sécurisé pour recevoir et stocker les images dans un enregistreur. Ce local constituera aussi le bureau du policier municipal. Cet investissement bénéficie d'une subvention de l'Etat dans le cadre du FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance).

### A quoi sert la vidéoprotection ?

Même si la sécurité est une compétence de l'Etat, la commune a la volonté de lutter contre les troubles à l'ordre public, les incivilités et la délinquance.

Pour soutenir l'action des forces de l'ordre, PRAYSSAC se dote d'un système de vidéoprotection.

C'est un outil dans la lutte pour la sécurité et contre l'incivilité. Il a un effet dissuasif mais c'est aussi un élément important comme preuve en cas d'enquêtes judiciaires. Cette nouvelle technologie complètera les mesures existantes pour protéger les biens et les personnes.

C'est aussi une aide dans le travail au quotidien des gendarmes.

### Vidéo-protection et NON vidéo-surveillance

Dans la continuité de la démarche volontaire de la commune pour la sécurité, 9 caméras seront donc installées dans une première phase, en des points stratégiques de la Ville. Les matériels sélectionnés sont intégrés au mieux dans l'environnement. C'est une volonté communale qui a été imposée au cahier des charges du prestataire INEO Infracom, afin de garantir la discrétion des caméras. Mieux protégé, oui, mais dans un cadre de vie qui reste agréable et élégant.

Le système mis en place permet de stocker des images pour être visionnées en cas de besoin par les forces de l'ordre. Il ne s'agit pas de vidéo-surveillance.

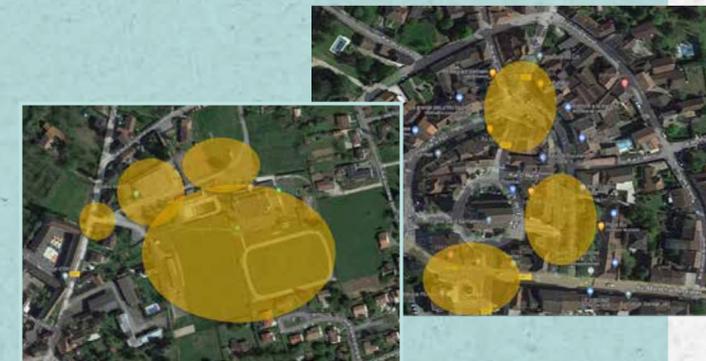
### Un cadre normatif respectueux des libertés individuelles

Afin de garantir le respect des libertés individuelles, la loi encadre rigoureusement la vidéoprotection. Ainsi, tout système implanté sur la voie publique ou dans un espace ouvert au public doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la préfecture (art L251-1 à L251- 8 ; art L252-1 à L252-7 du code de la sécurité intérieure).

### Les composants d'un système

Un système de vidéoprotection ne se limite pas uniquement à la qualité et aux fonctions de la caméra en elle-même. Les moyens de transmission, de stockage et d'exploitation des données doivent être étudiés pour être adaptés aux besoins réels d'un site donné et nécessite la mise en place :

- de capteurs (caméras) ;
- d'un moyen de transmission ;
- d'un enregistreur de données ;
- d'une interface permettant la consultation du flux vidéo.



# TRAVAUX 2022



## LA VOIRIE

**1/ Centre bourg : Rafraîchissement des surfaces en béton désactivé** fortement dégradées sur la place Chapou et le patio devant la mairie y compris la traversée du boulevard de la Paix.

Au cours de cette opération, le cheminement sur la place d'Istrie va être amélioré : les racines des platanes ont déformé le revêtement, créant d'importantes inégalités, causées de plusieurs chutes de personnes. Cette place sera totalement réaménagée lors des travaux de la traverse du bourg.

**2/ Réfection de la place de la Liberté** : Après la réalisation du nouveau quai de l'arrêt de bus, la mise en place des toilettes publiques et la replantation des deux arbres manquants en bordure de la 811, il est nécessaire de terminer l'aménagement de cette espace important du centre bourg. Le parking enherbé devant le jardin du presbytère sera entièrement garni de dalles à engazonner et le revêtement du reste de la place sera réalisé en enrobé. A cette occasion, le pluvial, aujourd'hui inexistant sur cette place, sera traité.

**3/ Trottoirs Bd A. Briand et Av. des Acacias** : La seconde partie du boulevard Aristide Briand, depuis la rue des Garabets jusqu'à la 811 sera aménagée comme la première partie : Un trottoir large sur un côté de la rue et la matérialisation au sol des places de stationnement.

Sur l'avenue des Acacias, création d'un cheminement large depuis la rue des Plantades jusqu'à la 811. Dans la partie basse, ce cheminement sera réalisé en partageant l'espace avec le stationnement devant les habitations.

**4/ Rue du Chêne Vert** : Cette voie, fortement dégradée lors des travaux de la rue de la République (déviation), a déjà bénéficié de travaux de réfection à ses deux extrémités. Aujourd'hui, il s'agit de renouveler le revêtement depuis la rue du Pic vert jusqu'à l'allée des Pins.

**5/ Rue de la République** : A la suite d'une demande des riverains concernant une vitesse de circulation excessive, nous avons sollicité le Service Routier du département pour réaliser une étude de vitesse au niveau de l'impasse des Tonneliers. Le résultat de cette campagne a mis en évidence une augmentation sensible de la vitesse par rapport à la mesure effectuée en 2017.



Au cours d'une réunion d'échange avec les riverains, à laquelle assistait un représentant technique du Département, plusieurs solutions ont été envisagées sans faire l'unanimité. Au final, il a été convenu de mettre en place la chicane proposée par le Département après un essai pendant deux mois. Un dispositif provisoire, accompagné d'une nouvelle mesure de vitesse, va donc être testé dans les prochaines semaines.

**12/ Place de Niaudon** : après le constat partagé avec les riverains de la dangerosité de la traversée du hameau, la municipalité a sollicité le CAUE du Lot (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour bénéficier d'une étude d'aménagement. Dès la réception des esquisses, une nouvelle discussion avec les habitants permettra de programmer des travaux dès que possible.

**Route de Laurent** : Cette voie communale, au départ de la RD 67, est complètement déformée et crée d'importantes retenues d'eau lors de fortes pluies. La chaussée sera purgée et reprofilée afin de permettre l'évacuation de l'eau.

**Route des Monteils** : Notre projet d'arasement du talus en courbe afin de donner la visibilité nécessaire à une sortie sécurisée sur la RD67 est toujours d'actualité. Le Département ayant annoncé une expertise des carrefours dangereux à l'échelle du Lot avant de mener une campagne de sécurisation, nous attendons des informations complémentaires. Nous considérons, en effet, que le coût de cette sécurisation doit être partagée avec le gestionnaire des routes départementales.

## LES BÂTIMENTS

**6/ La Poste** : des infiltrations ont été constatées dans les bureaux et l'entrée de l'appartement. Une entreprise a été missionnée pour réaliser la reprise de l'étanchéité des toitures terrasses défectueuses

**7/ La Salle des Fêtes** : **Pompe à chaleur** : Les mesures sonores effectuées indiquent un niveau acoustique trop élevé lors de certaines phases de fonctionnement. Nous avons saisi le constructeur afin qu'il modifie certains accessoires de l'appareil, le positionne différemment tout en habillant l'ensemble d'un caisson

qui dirigera les ondes sonores vers le haut et non plus latéralement.

**Bardage du pignon arrière du bâtiment**. L'enduit de ce mur qui donne sur le parking de la salle associative et les terrains de tennis est fortement dégradé. Nous avons donc décidé, afin de terminer l'aménagement de cette partie du complexe sportif et de loisirs, de réaliser un bardage bois identique à celui réalisé sur le gymnase. L'utilisation de ce matériau permet d'accentuer le côté « Nature », que nous avons souhaité pour cet espace de détente.

## LES RÉSEAUX

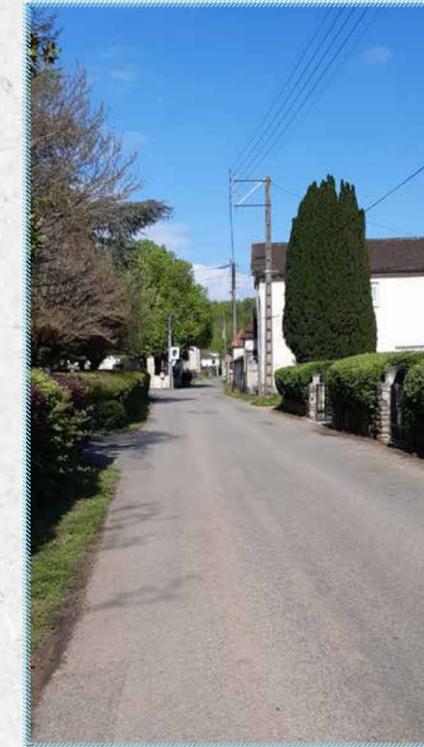
**Réseau pluvial :**

**8/ Bassin d'orage** : Les études géotechniques effectuées à proximité de la Maison de Santé ont conclu à l'impossibilité de réaliser un bassin d'orage naturel à cet endroit. Néanmoins, devant le risque avéré d'inondation au niveau de la rue du chêne vert il est indispensable d'apporter une solution. Un passage caméra dans la canalisation existante a révélé un ouvrage sous dimensionné, affaibli en de nombreux points et envahis de racines formant des bouchons. Une nouvelle canalisation va donc être réalisée en parallèle de celle existante, mais à l'extérieur des propriétés de l'impasse des Violettes sur le domaine public.

**9/ Rue Boris Vian** : Prolongement du réseau pluvial depuis le lotissement jusqu'à la Promenade du Gal qui est régulièrement submergée lors d'épisodes pluvieux.

**10/ Secteur Matufle (Réseaux secs)** : En partenariat avec Territoire Energie Lot et Enedis, ce secteur de la commune va voir disparaître les fils électriques et les supports bétons. Nous profitons de

cette opération pour enfouir également le réseau Télécom et renouveler, en l'améliorant, l'éclairage public.



ment et d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms. Par ailleurs, ce secteur qui est le dernier de la commune équipé de lampes énergivores, se verra doté d'éclairage public à Leds.

Côté réseaux humides, Aquareso renouvellera son réseau d'eau potable et réalisera, pour le compte de la commune, le prolongement du réseau pluvial depuis la crèche jusqu'au-delà du carrefour du Cami Ferrat.

Enfin, pour améliorer la sécurité du carrefour entre la rue du cam ferrat et la rue du chêne vert, la municipalité va proposer au propriétaire du n°53 de la rue du Chêne vert de modifier la construction du bâti faisant obstacle à une bonne visibilité.

## TENNIS : rénovation de l'éclairage

**Une solution d'éclairage de deux lignes de modules LED installées sur la clôture à 3 m de hauteur.** UNE ligne principale pour éclairer la surface de jeu, UNE ligne secondaire pour éclairer les balles hautes. Suite à plusieurs échanges et études, c'est la solution retenue par la Mairie en accord avec le club de tennis de Prayssac.

Ce projet, comme d'autres par le passé, sera financé à 50% par la Mairie et 50% par le tennis club Prayssacois.

*L'éclairage couvre très bien toutes les zones du terrain. Le fait que l'éclairage soit installé directement sur les grillages, permet de ne pas être ébloui par la lumière, comme c'est parfois le cas avec les projecteurs sur mâts.*

**Le petit +** : *le design très discret rend quasiment invisible la solution le jour ! Plus besoin de mât ni de béton.*



## INSTALLATION DE WC au complexe sportif

Pour terminer les aménagements du complexe sportif et de loisirs, il restait à mettre à disposition des utilisateurs des toilettes publiques. Afin de rester dans le cadre environnement nature, représenté par le bois, la végétalisation des espaces et le minéral des gabions, nous avons opté pour un équipement écologique. Le module qui va être installé ne nécessite aucun raccordement aux réseaux habituels ; l'énergie nécessaire est fournie par un panneau solaire situé en toiture, l'eau est fournie par une réserve placée dans le local technique, à l'arrière du module.

Cet équipement, fabriqué par une jeune entreprise de Catus, donne à cet investissement le label « fabrication locale » nécessaire au développement de notre territoire.

# BUDGET 2022 : de bons résultats au service de l'investissement

## → LES CHARGES : une hausse contenue

Malgré l'augmentation des matières premières et les surcoûts liés aux contraintes de la COVID en 2021, l'évolution des charges a été maîtrisée par la municipalité. Les efforts mis en œuvre par les élus avec l'ensemble des collaborateurs ont permis de **conserver un niveau de charges inférieur à celui de 2013** : moins 37 697 €.

## → FISCALITÉ : les taux communaux inchangés depuis 2010

En 2022, pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive, **les taux d'imposition de la commune n'augmenteront pas**.  
(Rappel : suite à la suppression progressive de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. \* Ce taux de 23,46% est ajouté à celui de la commune qui est de 18,81 %. Cependant, la commune ne touche qu'une fraction de cette part d'impôt versée habituellement au Département pour compenser la perte de la taxe d'habitation).

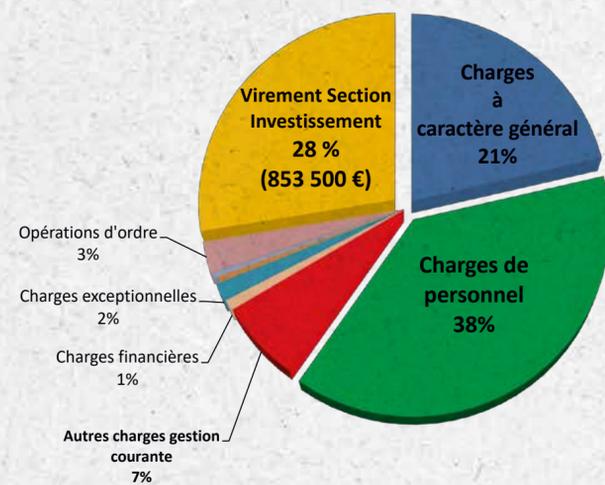
	2010	2015	2019	2020	2021	2022
TH	9,07	9,07	9,07			
TFB	18,81	18,81	18,81	18,81	18,81*	18,81*
TFNB	159,01	159,01	159,01	159,01	159,01	159,01



Malgré la décision de la municipalité de ne pas augmenter les taux communaux, vos impôts fonciers seront plus élevés en 2022. En effet, l'Etat a décidé une hausse des bases (valeurs locatives) qui servent au calcul de l'impôt de 3,4 %.

## LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 3 090 369 €

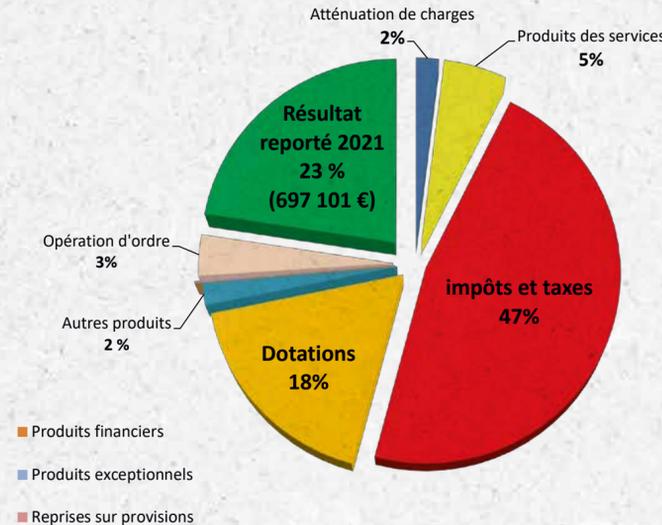
### → Les dépenses



853 000 € versés à la section d'investissement. C'est un montant conséquent, résultat de plusieurs années de rigueur et de choix de gestion assumés, qui permet d'envisager les investissements fédérateurs annoncés en 2021. Le montant des charges à caractère général tient compte des hausses du coût de l'énergie, des matières premières et fournitures diverses. Pour autant, elles restent inférieures à 25 % du budget. Les charges de personnel augmentent en lien avec les évolutions législatives des rémunérations ; elles restent bien inférieures à 50 % du budget.

Depuis plusieurs années, la gestion communale permet de dégager des résultats très corrects. En moyenne sur les cinq dernières années, cela représente 750 000 €. Au regard du compte administratif 2021, ce sont 697 101 € qui ont été reportés sur l'exercice 2022 ; un excellent résultat.

### → Les recettes



## → Un endettement très bien maîtrisé

L'encours de la commune a diminué de 1,6 millions d'euros entre 2013 et 2021. Une diminution très significative des dettes de la commune qui n'a pas empêché la municipalité de réaliser des investissements facteurs d'attractivité.

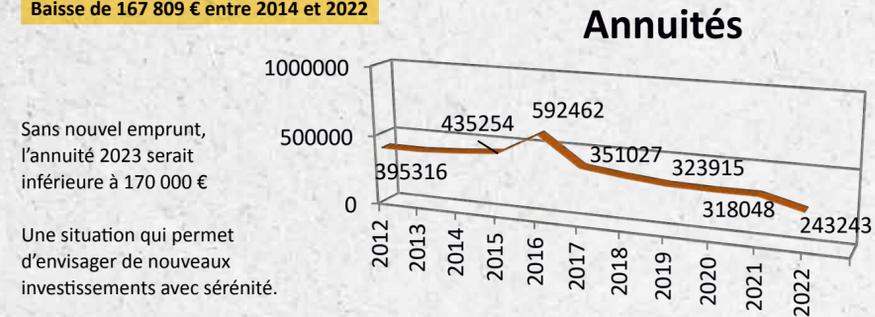
2013 - 2021 = - 1 664 830 €

2013	2015	2020	2021
3 019 226	3 601 175	2 005 481	1 354 396

Aujourd'hui, le **ratio de désendettement** de la commune, **inférieur à 5 ans**, est très satisfaisant.

## → Une évolution des annuités très favorable

Baisse de 167 809 € entre 2014 et 2022



## → Des indicateurs financiers satisfaisants

Le taux de l'épargne brute (recettes réelles - dépenses réelles - travaux en régie) est d'au moins 15 % depuis 2015 ; c'est très correct. La rigidité des charges structurelles établie à 0,61 est largement inférieure au seuil d'alerte fixé à 1,8. (rapport entre les frais de personnel augmentés de l'annuité et les produits de fonctionnement)

## LE BUDGET D'INVESTISSEMENT : 3 499 024 €

Un budget 2022 qui enregistre une évolution significative. Il est exceptionnellement supérieur au budget de fonctionnement. 2022 marque en effet le début de la concrétisation des projets portés par la municipalité depuis deux ans. Après une phase de préparation (recherche de financements, pré-études, diagnostics, ...) toujours très conséquente, des réalisations concrètes vont être engagées.

### → Réseaux et voiries : 314 000 €, un effort significatif en 2022

Un programme pluri-annual de réfection des trottoirs débute cette année par des travaux prévus au lotissement des plantades. Une opération conséquente d'enfouissement des réseaux va être réalisée au « Cami-ferrat » ... voir article sur les travaux pages 4 et 5.

### → Les écoles : une amélioration constante des conditions d'enseignement

Depuis 2014, la municipalité investit chaque d'année pour rénover, améliorer ... en 2022, l'acquisition de matériels informatiques et l'installation de nouveaux tableaux numériques sont programmés. Des travaux de peinture sont également prévus.

### → Rénovation-modernisation, extension du cinéma Louis malle : concrétisation du projet grâce aux aides obtenues

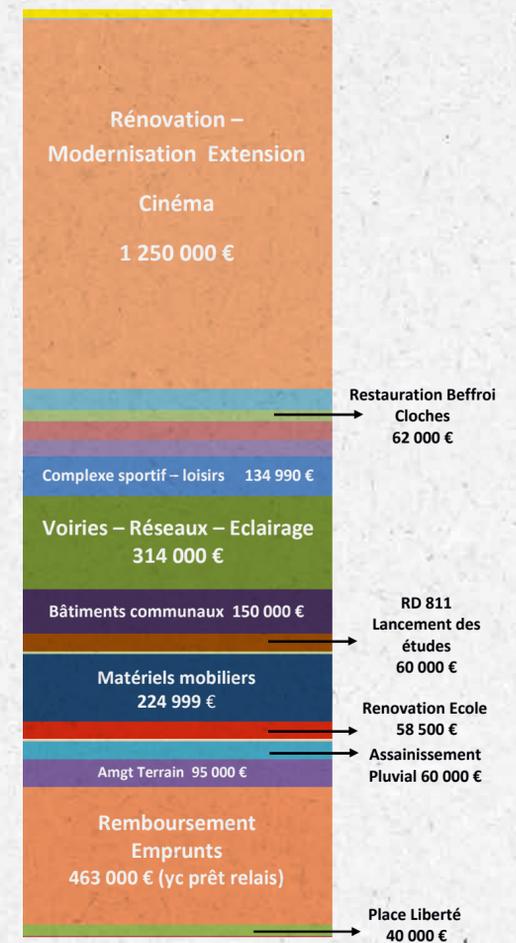
Afin de garantir la pérennité du cinéma, la municipalité porte un ambitieux projet de rénovation et de développement du cinéma. Ce projet d'ensemble comporte plusieurs objectifs : La rénovation de la salle actuelle, la création d'une seconde salle de dimension plus réduite, la création d'un espace de projection en plein air, l'agrandissement de l'espace d'accueil et l'aménagement de la place devant le bâtiment qui deviendra le parvis du cinéma, tourné vers la place Dutours et la RD 811.

Après la phase de diagnostic et d'esquisse pour rechercher des financements, les accords de subventions permettent aujourd'hui d'engager cet investissement majeur pour le territoire de la vallée du Lot. Les architectes sélectionnés sont au travail pour proposer un avant projet définitif qui permettra à la municipalité de lancer un appel d'offre pour les travaux à l'automne. Le début des travaux est espéré pour la fin de l'année.

Plus de 80 % du montant de l'investissement est inscrit au budget 2022. Un prêt relais permettra de financer le projet en phase travaux en attendant le versement des subventions qui représentent 80 % du coût. Un prêt moyen terme de 400 000 € maximum sera contracté pour financer le reste à charge de la commune. Au regard de la baisse très marquée de l'endettement, le montant de cette nouvelle annuité de 29 886 € par an n'impactera pas la situation financière de la commune.

### → La réfection et l'aménagement de la RD 811 : une phase d'étude complète et nécessaire en 2022

Ce projet mené avec l'aide du SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot) et en concertation avec les services du département constitue un défi majeur pour notre commune et la vallée du lot. Les enjeux sont multiples : sécurisation des piétons et cyclistes, gestion des flux très importants de véhicules, aménagements paysagers et embellissement ... Une étude intégrant tous ces aspects sera conduite en 2022. Tous les contours de ce projet vous seront présentés au fur et à mesure de l'avancée des esquisses réalisées par les architectes urbanistes.



- ALAE
- Budget participatif
- Place Dutours
- travaux cimetièrre
- Aménagement Terrain
- Rénovation logement sociaux
- restauration Beffroi - Cloches
- Bourg Centre

# ENFANCE / JEUNESSE

## ÉCOLES NUMÉRIQUES : LA MODERNISATION SE POURSUIT

Dans la continuité des années précédentes, la commune poursuit son engagement dans l'acquisition d'équipements numériques avec les services et ressources numériques associés, destinés aux enfants et aux enseignants.

Cette année encore, et suite à un appel à projet en partenariat avec la Région Académique et le Ministère de l'Éducation Nationale, une convention de financement (subvention à hauteur de 70%) a permis l'achat de :

- 7 tableaux avec écran interactif (2 à la maternelle et 5 au primaire) qui viennent s'ajouter à l'existant, permettant ainsi d'avoir toutes nos classes équipées
- 3 ordinateurs Portables
- Logiciels et formations sur les ressources pédagogiques

Ces matériels répondent au cahier des charges des labels environnementaux recommandés par l'ADEME. Ces labels distinguent notamment les matériels répondants à certaines exigences, en matière d'ergonomie, de radiations, d'environnement et d'énergie.

Faire durer les équipements numériques constitue le geste le plus efficace pour diminuer leurs impacts.



## LE REPAS DE NOS PETITS LOUPS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Tous les jours à la même heure les enfants de la maternelle vont se laver les mains puis s'installent par petits groupes de 4 ou 5 enfants dans des endroits séparés.

Dans le réfectoire pour les tous petits, dans le hall d'entrée pour les grands et dans l'espace jeu pour les moyens. Ce système a été mis en place afin d'éviter au maximum le bruit et pour que les enfants puissent vivre un moment de partage convivial.

Le personnel s'occupe avec beaucoup de gentillesse et d'énergie de chaque groupe. Maria, Valérie, Christelle chez les moyens et les grands, Rose-lyne, Delphine et Elora chez les petits.

Les repas sont préparés sur place au collège par le chef cuisinier Fred et son équipe. Ils nous offrent des repas variés et de qualité.

A la fin du repas les enfants aident à débarrasser et les déchets sont emmenés au composteur. Il y a maintenant trois ans que le Syded était intervenu afin d'installer le tri sélectif sur l'école maternelle avec différentes poubelles pour les repas du midi et les goûters.

Nos petits écoliers mangent très bien, nous avons très peu de gaspillage ! Le personnel est là pour les inciter à découvrir de nouvelles saveurs, tout en étant vigilant à un équilibre alimentaire.



## « UN CHIEN À L'ÉCOLE » : LE PROJET SE CONCRÉTISE

L'équipe pédagogique de l'école élémentaire a le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Relka, une jeune Labrador Handi'chiens de deux ans. A l'issue d'une formation pratique de conduite d'un chien d'accompagnement social et de réussite scolaire, elle a été remise officiellement par l'association Handi'chiens à ses référentes le samedi 14 mai à Kunheim (Haut-Rhin).

**Relka a rejoint les élèves des classes de CE2/CM1 et de CM2 mi-mai pour sa première rentrée !**



Le parcours de santé réalisé en 2021 dans le cadre du budget participatif



## LE CENTRE DE LOISIRS TOUJOURS TRÈS DYNAMIQUE

Les vacances d'avril sont là et nos plus grands partent au Futuroscope avec les centres de loisirs de Luzech et de Puy l'évêque, tout le monde est enchanté de repartir en sortie. Les plus jeunes pourront profiter de multiples activités sur le centre ainsi que d'une sortie au Bugue à l'aquarium.

A chaque vacances nous allons au cinéma profitant de cette chance énorme de disposer du cinéma Louis Malle à Prayssac.

Un partenariat a été engagé avec les balcons du lot et les petits iront voir un spectacle de magie avec les résidents. Plusieurs échanges tout au long de l'année sont programmés.

Les repas sont toujours élaborés par Les Floraliés avec qui nous avons un partenariat depuis 20 ans et nous en sommes très heureux. Nous espérons pouvoir y retourner manger très vite car pour cause de Covid nous mangeons pour le moment au centre de loisirs.



Assemblée générale : elle se tiendra le 26 juin à 11 h et sera suivie d'un repas partagé avec les familles du centre. Venez participer ! L'après-midi, nous organisons un concours de pétanque ouvert à tous pour sa 4<sup>ème</sup> édition. Joie et bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

Pour l'été, l'équipe est déjà prête et nous sommes ravis d'avoir une équipe de jeunes et moins jeunes qui revient chaque année travailler avec nous :

Nous avons déjà des idées pour le programme de l'été : au-delà des activités au centre, des sorties piscines, deux séjours seront proposés. nous avons travaillé avec le comité de jumelage afin de recevoir les enfants de Sainte Flaive des Loups au Bois de Prayssac. Nous profiterons de ce séjour pour visiter le lot pendant 5 jours avec 20 enfants de chaque village.

Un film sur Prayssac sera élaboré avec la collaboration d'un animateur spécialisé (financé par le centre et la mairie de Prayssac) il y aura de multiples interviews (avec des commerçants, des habitants de Prayssac, des viticulteurs...)

**Nous vous attendons nombreux**

## LES ASSOCIATIONS

### JUDO : UN NOUVEAU PROFESSEUR



Suite au départ de Jean-Marc Brouard notre professeur de judo pour des raisons personnelles, le judo club de Prayssac a le plaisir d'accueillir son nouveau professeur, Monsieur Eric Le Cru :

« J'ai commencé le judo en 1977 à l'ASA Vauzelle, dans la Nièvre où j'ai aidé Denis Perreau (6<sup>ème</sup> Dan) dans l'encadrement des plus jeunes. En 1988 j'ai obtenu ma ceinture noire 1<sup>er</sup> DAN. Compétiteur en Bourgogne, j'ai obtenu plusieurs titres départementaux et régionaux, ainsi que plusieurs podiums régionaux en individuel et en équipe. J'arrive en 1997 dans le Lot pour des raisons professionnelles. J'ai passé mon 2<sup>ème</sup> dan en 1998 puis mon 3<sup>ème</sup> en 2005. La même

année, j'ai obtenu une médaille de bronze au championnat de France 3<sup>ème</sup> division en -100kgs. Je suis aussi champion région en +100kgs Midi-Pyrénées. Je quitte le Lot en 2008 pour le travail. En 2015 je reparticipe au Championnat de France 3<sup>ème</sup> division. Voulant transmettre, je me lance dans un CQP (Certificat de Qualification Professionnel) que j'obtiens en 2020 en région PACA. Attaché au département du Lot, par de belles amitiés, j'y reviens pour embrasser ma passion de toujours en me consacrant entièrement à l'enseignement dans le judo. »

**Nous avons le plaisir de vous informer que nous reprendrons les cours de judo, taïso et jujitsu, à la rentrée 2022/2023 et ce à partir de baby judo jusqu'aux adultes.**

### L'ASSOCIATION 'FOLIOLES' SÈME SES PREMIÈRES GRAINES

Un petit jardin a poussé à la crèche Les 3 pommes de Prayssac en 2021 et c'est là que tout a commencé... les enfants les mains dans la terre, apprenant à manier petites pelles et arrosoirs, à sentir la ciboulette et la lavande... cela est apparu évident, le jardin est une source inépuisable de découvertes, d'observations, d'éveil des sens.

Folioles continue donc de semer des graines... aux écoles maternelle et primaire, où les enfants surveillent leurs semis, observent la croissance de leurs plants et de leurs boutures, sentent, goûtent, communiquent. Avec enthousiasme ils apprennent de nouveaux savoirs et savoir faire, améliorent leur motricité fine, développent leur confiance, la coopération, l'autonomie, la patience... C'est aussi tout ça les ateliers jardinage.

L'association a plusieurs objectifs dont les principaux sont de sensibiliser aux pratiques de jardinage et de cultures, de promouvoir le manger mieux, de renforcer le lien humain-nature si fragilisé, de créer du lien social, d'apporter du mieux être mental et physique. Pour que tout cela puisse être,

Folioles attend ses bénévoles pour intervenir auprès des enfants et créer prochainement un nouveau jardin potager/verger pédagogique et social. Un lieu ouvert à tous, inter-générationnel, où chacun pourra semer, planter, sentir, arroser, apprendre, bricoler, rêver... la meilleure façon de participer sera celle qui vous apportera bonheur et bien être.



Adhésion renseignements  
Célia 06 87 56 56 17

## BUDGET PARTICIPATIF 2022

### L'ATELIER JARDIN remporte les suffrages

Pour la deuxième année consécutive, le conseil municipal a décidé de consacrer une enveloppe de 20 000 € pour le budget participatif.

**En 2022, 4 projets d'investissements ont été proposés à la population :**

- Mise en place de panneaux pour circuits ludique et culturel,
- Création d'un jardin/verger - atelier pédagogique,
- Achat de chalets pour manifestations festives,
- Installation de panneaux qui présentent l'histoire de Prayssac.

Durant tout le mois d'avril, les prayssacoises et prayssacois ont pu voter pour leur projet préféré à l'accueil de la mairie.

**L'ATELIER JARDIN a recueilli le plus de voix et sera donc réalisé par la commune.**

# LES ASSOCIATIONS

## LE CHÂTEAU DU THÉRON VOUS ACCUEILLE



Tous les habitants ou visiteurs de PRAYSSAC ont eu l'occasion d'apercevoir ce fleuron de l'architecture médiévale, fièrement flanqué sur son éperon rocheux. Le château du Thérion, jusqu'à récemment fermé au public, est resté longtemps ancré dans la mémoire collective mais considéré comme peu accessible. La programmation de manifestations, alliant culture et patrimoine est une autre façon pour l'association d'ouvrir et faire connaître ce château, de créer des liens en favorisant les rencontres et les échanges sociaux.

L'association culturelle du Thérion, loi 1901, a pour mission de contribuer à la maintenance et à la mise en valeur du château du Thérion et de son histoire ; à l'accueil d'activités diverses et notamment de groupes de jeunesse. L'objet principal est de faire vivre et faire connaître le château par des manifestations diverses en offrant la possibilité de le réserver pour une expérience de groupe (famille – associations – rencontres etc...). Sa capacité d'accueil est de 18 personnes en confort type « gîte d'étape ».

**Le Samedi 18 Juin 2022, le Château du Thérion sera "L'endroit où il faut être" !!!**

En effet, nous avons le plaisir de vous confirmer qu'une grande manifestation culturelle et festive s'y déroulera avec, au programme :

- à 16h00 : visite guidée du château
- à 17h30 : concert de musique par le jeune groupe régional « Les Funambules »
- à 18h45 : Apéritif dînatoire offert par l'association
- à 20h30 : Conte théâtral « Il était une fois la via Francigéna »
- à partir de 21h30 : veillée autour du feu et souper partagé

**Venez nombreux (re)découvrir ce lieu et vivre un moment convivial !**

## L'ASSOCIATION "MAGIE DE LA DANSE" offre des cours de :

Zumba Enfants – Pilates/Yoga - Cuisses Abdos  
Fessiers Bras - Zumba  
LE MERCREDI SOIR  
« Salle Charleston » au Complexe Sportif

Contactez-nous : 06 13 50 64 47  
ou magiedeladanse@orange.fr

## ESCALADE : UN CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL RÉUSSI

Le samedi 16 avril aura été le théâtre vertical de la compétition départementale d'escalade. Pas moins et pas plus de 84 grimpeurs et grimpeuses (de 8 ans à vétérans) seront venus de tout le département pour se confronter aux voies expressément ouvertes pour l'occasion comme si leur vie en dépendait. La recette de cet événement réussi : un mur entièrement rénové, un stand boissons collations, de la musique, une belle équipe de bénévoles au volant et surtout de la bonne humeur ! Rendez vous l'année prochaine !



## PRAYSSAC JUMELAGE

Créé en 2019, notre association n'a pu mener à bien certains projets durant ces 2 dernières années. Néanmoins d'autres ont pu être réalisés (Réception de nos amis de Ste Flaive en juin 2021, voyage de jeunes Prayssacois en Vendée conjointement avec le centre aéré de Prayssac).

**Cette année nous organisons avec le P.P.F.C un déplacement d'une équipe de Foot à Ste Flaive pour une rencontre avec l'équipe locale.**

**Une soirée le 18 juin à Prayssac**, ouverte à tous sous la halle des sports, permettra de nous rencontrer. Pour ce moment convivial avec repas et DJ veuillez réserver vos places à la maison de la Presse, ou en prenant contact avec JJ Toupet **07.89.45.65.60.**



## HANDBALL CLUB PRAYSSAC PUY L'EVÊQUE

Notre club a connu un début de saison encore perturbé par l'épidémie de Covid, le pass sanitaire pour les jeunes à partir de 12 ans (et accompagnateurs) ayant eu pour impact direct, comme dans tous les clubs de handball, la baisse du nombre de jeunes licenciés. Mais le maître mot depuis 2 ans étant l'adaptation, le HCPP a souhaité proposer une solution à nos jeunes en créant des ententes avec d'autres clubs lotois. Ainsi sont nées l'entente moins de 15 Filles « Gramat-HCPP » qui joue en

3<sup>ème</sup> division régionale, et l'entente moins de 15 Garçons « Cahors-HCPP- St Céré » en 4<sup>ème</sup> division régionale.

L'équipe des moins de 13 mixtes (photo) est assidue et motivée, même si de nombreux matchs ont dû être reportés à cause des cas Covid, mais là encore, tout le monde s'adapte avec le sourire. Pour les plus jeunes, l'équipe mixte des moins de 11, et les équipes mixtes moins de 9 et moins de 7 sont enthousiastes et toujours au rendez-vous de leurs matchs ou tournois !

Adaptation encore, si le sol du gymnase de Prayssac en attente de réparation ne permet pas d'accueillir tous les entraînements et rencontres, nous remercions la mairie pour le tracé provisoire des terrains qui permet déjà de jouer !

Le Club cultive la convivialité avec ses 73 licenciés, avec par exemple le carnaval des équipes sur toute une semaine d'entraînements, ou encore le Hand Loisir (le vendredi soir à 20h30) qui a proposé un tournoi amical avec les pompiers de Puy L'Evêque et de Prayssac... un succès avec 25 participants qui se sont retrouvés dans une très bonne ambiance : convivialité, rigolade et engagement physique, bien sûr !

**Pour nous rejoindre et suivre nos actualités, rendez-vous sur notre page facebook, notre site web hcpp.clubéo.com ou encore au plus près des résultats sur l'application e-hand.**



## LE PRAYSSAC BASKET CLUB reçoit le président de la Fédération Nationale

Parole tenue, Jean-Pierre Siutat, président de la Fédération Nationale de Basket a rendu visite aux dirigeants du PBC. Malgré un emploi du temps très chargé, l'enfant du pays a trouvé l'opportunité pendant quelques heures de rencontrer les dirigeants de l'entente Prayssac – Puy L'Evêque – Duravel. Un échange riche et instructif pour les bénévoles et les représentants des collectivités qui étaient présents.

Un moment rare et convivial qui a favorisé les échanges avec un responsable national et européen dans son sport.

Merci aux dirigeants du PBC et à la famille Bernède pour leur accueil !!



# LES ANIMATIONS

## UN CONCERT GOSPEL TRÈS APPRÉCIÉ

Le dimanche 6 mars 2022 à 15h30 dans l'église Saint-Barthélémy de Prayssac, devant plus de 120 personnes, les Happy Gospel Singers (chef de chœur Benoît Rottier) ont donné un concert qui a émerveillé le public. Le groupe donnera le ton avec une entrée spectaculaire, par l'allée centrale du chœur ainsi que par les deux bas-côtés, chantant, marchant à petits pas sur une chanson de Joan Baez.

Après deux heures de spectacle un tonnerre d'applaudissements éclate. Le groupe Happy Gospel Singers quitte l'église en invitant le public à le suivre. Clôture du concert à l'extérieur sous l'ovation de l'assistance. Une très belle après-midi



## UNE BELLE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945

La cérémonie du 77<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale 1939-1945 a eu lieu ce dimanche 8 mai 2022 en hommage aux Prayssacois morts pour la France : militaires, combattants, résistants, prisonniers de guerre, déportés.

En présence de Madame le Maire, ses adjoints, des élus du conseil municipal, du président de la communauté de communes, des conseillers vice présidents au département. Les autorités militaires étaient présentes : le représentant de la DMD (Délégation militaire départementale), le corps des pompiers, les représentants de la gendarmerie et des anciens combattants

Participaient également, des élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du collège d'Istrie accompagnés de leur professeur d'histoire M. Bajiot. Ils ont effectué en classe un travail de mémoire qu'ils ont lu en début de cérémonie en hommage à ces hommes morts pour la France durant la seconde guerre mondiale et qui seront nommés durant l'émouvante lecture des morts.



Les élèves de l'école de musique de la vallée du Lot et du vignoble accompagnés de leurs professeurs Mme Vickers et M. Delbreil se sont également associés à cet hommage en interprétant trois œuvres : la valse posthume de Chopin, Last flower de Radiohead et la liste de Schindler de Williams.

Après lecture de la lettre de la ministre déléguée auprès des Armées chargée de la mémoire et des anciens combattants, Madame le Maire accompagnée du président des anciens combattants et du représentant de la DMD a déposé une gerbe au monument aux morts.

A l'appel du policier municipal au garde à vous, ont suivi la minute de silence, l'abaissement des drapeaux, la sonnerie aux morts, puis ont retenti les hymnes américain, britannique, européen et la Marseillaise.

Pour terminer cette cérémonie la chorale Veni Canta a interprété les chants : « chant des partisans » accompagnés à la flûte par M. Popoff et « je chante avec toi Liberté ».

A la fin de la cérémonie le public a été invité à l'espace Santamaria au verre de l'amitié.

## LE 24<sup>ème</sup> PRINTEMPS DES POÈTES EXPLORE L'ÉPHÉMÈRE

La 24<sup>ème</sup> édition du Printemps des poètes a eu lieu du 12 au 28 mars à la médiathèque de Prayssac avec une exposition permanente de poèmes, un arbre à poésie et des poèmes dans la ville.

L'éphémère, cet instant suspendu de toute une vie, ineffable, insaisissable et immuable, qui laisse pourtant son empreinte durable sur nos vies. Il est pour cela une porte d'entrée choisie dans la poésie pour une jeunesse qui cherche des mots pour s'exprimer.

Ce thème permet d'explorer des formes poétiques, des œuvres, des imaginaires très divers, appartenant à des époques variées, parfois très éloignées de nous, parfois toutes proches...

**Le programme proposé a été intense et varié :**

- À la cyber-base : samedis 12, 19 et 26 mars, ce sont des jeux vidéo autour de la poésie qui ont été découverts. Mercredi 16 et 23 mars : des poésies animées ont été diffusées toute la journée.

- À la bibliothèque : samedi 12 mars : rencontre d'auteurs avec Colette Brogniart « Lectures sur Mesure ». Ce principe permet d'aborder la rencontre sous un angle interactif, c'est le public lui-même qui a choisi le thème et seul le hasard guide la main (extraits de livres).

Samedi 19 mars : la lecture vivante avec la compagnie Totem Récidive a permis d'apprécier textes contemporains et classiques (Baudelaire, Desnos) ; un intense extrait de la pièce de Joël Pommerat « La réunification des deux Corées », prouvant ainsi que la poésie se trouve dans tous les styles littéraires.

Et le samedi 26 mars pour la clôture de ce 24<sup>ème</sup> Printemps des Poètes, Olivier Copin, un artiste slameur, a offert une représentation/improvisation.

C'est ainsi que le Printemps s'est mis à côtoyer la Dyslexie qui elle-même a croisé le très savant Orthostatique ou la poétique Acrostiche, dans une liste aussi hétéroclite qu'inspirante.



# ANIMATIONS

## LA FÊTE EST DE RETOUR



Le comité des fêtes de Prayssac est toujours affecté de ne pas avoir pu réaliser durant deux ans la fête de la Saint-Barthélemy. Le protocole sanitaire aurait été trop difficile à appliquer pour cet événement qui a toujours lieu à la fin août.

Mais cette année c'est la bonne, nous allons montrer aux Prayssacois que le comité a conservé toute sa dynamique et l'envie de proposer une belle programmation.

Nous vous avons préparé deux moments de fête, de joie et de convivialité.

Une première nouveauté l'organisation d'un bal pour la Fête Nationale le mercredi 13 juillet, sur la place d'Istrie. L'occasion de passer un agréable moment entre amis ou en famille.

Puis fin août, la traditionnelle Fête de Prayssac avec ses concerts sur la place Dutours, son repas le Dimanche soir et les manèges.

Nous travaillons déjà à de nombreuses nouveautés pour cette prochaine édition. Concernant la programmation musicale, nous aurons des artistes de grande renommée :

FRANCKY VINCENT, LA YEGROS, TECHNOBRASS, TOMAWOK, THA TRICKAZ, TAMBOUR BATTANT, MIAMI, UN P'TIT GARS DU COIN, NO HELLO, EPHEM'R, TARIF DE NUIT ...

Nous vous donnons donc rendez-vous les 26, 27 et 28 août 2022, pour fêter ensemble les 10 ans de cette belle équipe aux manettes du comité, avec deux ans de retard.

Le comité des fêtes accueille avec grand plaisir tout nouveau bénévole qui souhaiterait s'y investir. Pour s'inscrire : Facebook ou Instagram ou en laissant ses coordonnées dans la boîte aux lettres de la mairie à l'intention du comité des fêtes.

Le comité des fêtes

## TRIBUNE LIBRE

### DE PIERRE REDON, PAYSAN D'ICI

#### NOS CLOCHES

Nos cloches nous sont revenues, pimpantes.

Pas de clocher sans cloches, ce sont les voix de l'Eglise.

Elles nous sont familières, vives, trop bruyantes ici, et si discrètes au loin.

A travers les siècles, elles ont annoncé l'envahisseur, l'incendie, les catastrophes ou les naufrages et ont veillé à la sécurité de Prayssac.

Gamine, nos grands-mères se souvenaient du tocsin du 1er août 1944.

Obsédantes, inquiétantes, angoissantes, terrifiantes, toutes les cloches du pays, ensemble appelaient à se réunir entre église et mairie pour l'annonce de la guerre et, ici, à Prayssac, le glas sonnera 48 fois pour ceux qui allaient mélanger leur sang à notre terre de France.

Folle volée de carillons pour l'armistice de 1918 et pour le 8 mai 1945 : jour d'école, les enfants quitteront la classe et seront nombreux à monter au clocher ou à se suspendre aux cordes dans l'euphorie d'une prometteuse victoire, puisque la liberté l'avait emporté sur la soumission.

Carillons de baptêmes qui appelaient les enfants au pied de l'escalier de l'église pour récolter les dragées que les parrains et marraines jetaient à la volée.

Carillons des grandes communions religieuses ; les jours précédents, les mamans se faisaient couturières. Faire et défaire plis et ourlets, sortir de l'armoire le brassard ou la couronne de fleur d'oranger intergénérationnelle.

Et puis, commander à la pâtisserie Beaulieu, la traditionnelle pièce montée avec, au sommet, son petit alpiniste en cire !

Cloches de la messe de minuit de Noël.

A leur premier appel, après avoir mis au feu du cantou la vieille souche de chêne, la famille quittait la maison. A cause du froid, le cheval restait à l'étable et on partait à pied, parents en sabots et enfants en galoches sur la terre gelée des chemins, entre les ornières des roues de charrettes, remplies d'eau glacée luisante, qui sourient à la lune.

Et à la messe, pendant qu'on fêtait la naissance de l'Enfant Jésus, les regards se tournaient bien souvent vers les orgues d'où Mr Bru entonnait le Gloria et le Minuit Chrétien.

Triades des tintons des clochers voisins qui attiraient l'écoute pour deviner, selon leur provenance les changements de temps, tandis que, face à l'incertain crépuscule, le vieillard murmurait : « nunc et in ornatis nostrae » au sanctus de l'angélus du soir ..

Maternelles cloches, contemporaines de générations prayssacoises, imprégnées du destin de nos ancêtres, ensemencez encore longtemps ce sol qui les ont toujours entendues !

Alors, tinte, sonnez, carillonnez, campez-nous les gais événements de la vie, avant, qu'au pas du corbillard, votre glas ne nous accompagne jusqu'au jardin de pierres.

Pierre REDON



## à venir

### ÉVÈNEMENTS

ESPACE CULTUREL SANTAMARIA  
SALON PEINTURES  
(pastels, huiles, aquarelles, collages) :  
Juin-juillet

CÉRAMIQUES et SCULPTURES :  
du dimanche 19 juin au dimanche 04 sept

CONCERT CLARINETTES :  
dimanche 17 juillet Eglise Saint Barthélémy à 17 h

CONCERT jeune violoniste :  
17 juillet Espace Maurice Faure à 18h30

RENCONTRES RÉALISATEURS COURTS MÉTRAGES  
AU CINÉMA LOUIS MALLE (DANS LE CADRE DU  
FESTIVAL DE TOUZAC) : mercredi 27 juillet

### ANIMATIONS ESTIVALES

#### JUILLET

VIDE-GRENIER : dimanche 03 juillet

BAL DU 14 JUILLET : mercredi 13 juillet

MARCHÉ DE NUIT (légumes, conserveurs...) :  
lundi 18 juillet

BROCANTE : jeudi 21 juillet

APÉRO VIGNERON : jeudi 21 juillet

EXPOSITION PEINTRES : vendredi 22 juillet

MARCHE DES ARTISANS CRÉATEURS :  
mardi 26 juillet en soirée

#### AOÛT

MARCHE DES ARTISANS CRÉATEURS :  
vendredi 05 août

FOIRE AUX LIVRES (anciens et occasions) :  
samedi 06 et dimanche 07 août

EXPOSITION PEINTRES : vendredi 12 août

MARCHÉ DE NUIT (légumes, conserveurs...) :  
lundi 15 août

BROCANTE : jeudi 18 août

FETES DE LA SAINT BARTHELEMY :  
vendredi 26 et samedi 27 août

FETES DE LA SAINT BARTHELEMY /REPAS FESTIF :  
dimanche 28 août

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS AURA LIEU  
TOUS LES DIMANCHES MATINS  
DU 26 juin au 28 août

Les lieux et horaires précis de ces animations seront communiqués ultérieurement par voie : d'affiches, presse, site internet de la ville de Prayssac...

A titre indicatif, les dates ne sont pas encore définies pour le loto nocturne et les Mardis de Prayssac (repas et concerts)